

Coopération intercommunale

Séminaire

**Jeudi 29 septembre 2005
9h30 – 16h30**

**Hôtel Eurovillage
Boulevard Charlemagne 80
1000 Bruxelles**

Objectif du séminaire:

Ces dernières années, les collectivités locales et régionales ont mis sur pied un large éventail de structures organisationnelles afin de fournir des services à leurs citoyens. A côté de la forme « classique » de fourniture directe, différentes formes de partenariats publics-privés et de coopération entre collectivités locales et régionales ont été établies.

Cependant, au cours de ces derniers mois, le CCRE a remarqué que ce développement attirait de plus en plus l'attention de la Commission européenne. Les services de la Commission sont actuellement en train d'étudier dans quelle mesure les règles européennes régissant le marché intérieur devraient s'appliquer à ces formes d'organisation. De même, la Cour de Justice des Communautés Européennes a suscité quelques inquiétudes auprès des collectivités locales et régionales avec ses décisions sur la fourniture de services publics. Le cas le plus frappant est la décision dans l'affaire „Stadt Halle“ (C-26/03) ; d'autres affaires sont pendantes ou prévues.

L'objectif du séminaire est double: Tout d'abord, nous souhaitons échanger des informations sur la manière dont la coopération intercommunale est organisée au sein des Etats membres. Nous aurons une présentation des conclusions d'une enquête réalisée auprès de nos membres, suivie d'études de cas de plusieurs associations membres.

La deuxième partie du séminaire offrira la possibilité de recueillir l'avis de la Commission européenne sur ce sujet et de s'informer des décisions de la Cour de Justice des Communautés européennes portant sur ces thèmes.

Finalement, nous souhaiterions préciser le point de vue du CCRE sur ce sujet important, ce qui nous aidera à trouver un point de vue commun pour le débat politique

Qui devrait participer?

Le séminaire s'adresse aux représentants des collectivités locales et régionales, aux politiques ainsi qu'aux experts/responsables qui s'occupent de la coopération intercommunale. Leur intérêt et leur expertise seront les bienvenus pour un échange d'informations et d'expériences, ainsi que pour une discussion animée avec les représentants des institutions européennes.

Bruxelles, juillet 2005

Jeremy Smith
Secrétaire Général

Projet de programme

- 9h30 Ouverture et introduction: **Jeremy Smith**, Secrétaire Général du CCRE
- 9h45 Coopération intercommunale en pratique:
Présentation des conclusions d'une enquête auprès des membres du CCRE: **Zelal Ates**, association allemande des entreprises locales
- 10h Coopération intercommunale du point de vue des entreprises publiques: Intervention d'un représentant de CEEP
- 10h15 Présentation d'études de cas par les associations membres du CCRE
- Coopération intercommunale en Flandre: **Christof Delatter**, Association des villes et communes flamandes
 - Aperçu de la situation en Allemagne, et notamment quelques réflexions sur les possibles changements législatifs: **Barbara Meißner**, Association des villes allemandes
 - Coopération intercommunale en France: **Michael Carrara** Service Intercommunalité, Association des Maires de France (AMF) et **Jean-Marie Martinez**, Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération Dracénoise (Var)
 - Coopération intercommunale au Royaume-Uni : **Lee Digings**, Local Government Improvement & Development Agency for local government
 - Coopération intercommunale en République tchèque : **Lukáš Vána**, Union des Villes et Communes de la République tchèque
 - Coopération intercommunale en Finlande : **Juha Myllymäki**, Association des Pouvoirs locaux et régionaux finlandais
 - Coopération intercommunale en Espagne (à conf.)
- 12h15 Coopération intercommunale dans le cadre des règlements européens relatifs aux marchés publics: Présentation de la Commission européenne, DG Marché intérieur, Direction C.3 Conception et mise en œuvre de la législation des marchés publics II : **Robert Wein**
- 13h – 14h - - - Pause-déjeuner - - -
- 14h **L'impact de la jurisprudence sur la coopération intercommunale**
Débat modéré par **Jeremy Smith** et avec la participation de :
Viktor Kreuzschitz, conseiller juridique auprès du service juridique de la Commission européenne
Rita-Maria Kirschbaum, Cabinet du juge Josef Azizi, Cour européenne de Justice, Cour de première instance
Anna Eklund, conseiller juridique, Association suédoise des pouvoirs locaux et régionaux
Stephanie Springer, conseiller juridique, représentation de la Basse-Saxe (Allemagne)
- 15h30 Discussion et conclusions quant au point de vue du CCRE dans le débat
- 16h30 Fin

* * * * *

Informations pratiques

- Langues: Anglais, français, allemand
- Situation : Hotel Eurovillage, Boulevard Charlemagne 80, B – 1000 Bruxelles (près du Rond-Point Schuman et du Berlaymont). Voir le plan sur le site internet de l'hôtel : <http://www.eurovillage.be> (sous contact)
- Hotels: *Hotel Eurovillage*
Boulevard Charlemagne 80, 1000 Bruxelles (tel : +32/2/230.85.55, fax : +32/2/230.56.35, e-mail : reservation@eurovillage.be). Tarif en relation avec le séminaire : € 130 (+ € 17 pour le petit déjeuner) (veuillez mentionner que vous participez à une réunion du CCRE le 29 septembre 2005)
- Nous avons également des tarifs préférentiels dans les deux hôtels ci-dessous, qui sont très proches du CCRE et à 15 minutes à pied du lieu de la conférence :
- Renaissance Brussels Hotel*
rue du Parnasse 19, 1050 Bruxelles (tel : +32/2/505.29.29, fax : +32/2/505.22.76). Tarif préférentiel du CCRE : € 165 (+ € 24 pour le petit déjeuner) jusque fin 2005
- Hôtel Léopold*
rue du Luxembourg 35, 1050 Bruxelles (tel : +32/2/511.18.28, fax : +32/2/514.19.39). Tarif préférentiel du CCRE : € 112 (+ € 18 pour le petit déjeuner) jusque fin 2005
- Inscriptions: Nous attendons vos inscriptions jusqu'au 25 septembre (voir bulletin d'inscription ci-joint)
- Contact: Pour de plus amples informations sur le contenu:
Dr. Angelika Poth-Mögele
Directrice du département politique
Tel. +32 2 500 05 40
e-mail: angelika.poth-moegele@ccre-cemr.org
- Birgit Hardt
Chargée de mission
Tel. + 32 2 500 05 39
e-mail: birgit.hardt@ccre-cemr.org
- Pour de plus amples informations sur l'organisation:
Valérie Solle
Assistante
Tel. + 32 2 500 05 37
e-mail: valerie.solle@ccre-cemr.org



CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE
SECTION EUROPEENNE DE CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS
COUNCIL OF EUROPEAN MUNICIPALITIES AND REGIONS
EUROPEAN SECTION OF UNITED CITIES AND LOCAL GOVERNMENTS

Coopération intercommunale

Séminaire du CCRE

Le 29 septembre 2005
Hôtel Eurovillage
Boulevard Charlemagne 80
1000 Bruxelles

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom: _____

Fonction: _____

Organisation: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____

*Veillez retourner le bulletin d'inscription au CCRE **au plus tard pour le 25 septembre 2005***

Fax: + 32 2 511.09.49; e-mail : valerie.solle@ccre-cemr.org